

Le règlement 2018

LA RAISIN D'OR EN SAUTERNAIS

L'organisation rappelle que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, et vous invite à une consommation modérée

**RESPECT IMPERATIF DU CODE DE LA ROUTE ET DE LA SIGNALISATION
ROUTIERE MISE EN PLACE PAR L'ORGANISATION**

Samedi 03 Novembre

- Cette journée est consacrée à la course à pied au travers des Trails et de la Marche Nordique qui seront proposés aux participants.
- Le salon « sport et Nature » sera ouvert de 9h00 à 18h00
- Une restauration rapide ainsi qu'une Pasta Party (sur réservation) sont mises en place dans le Village de l'épreuve situé dans le parc du château Filhot.

Trail Adulte et marche nordique :

Epreuve chronométrée

09h30	Départ Trail adulte 33km.
10h00	Départ Trail adulte 25 km.
10h15	Départ Trail adulte 14 km.
10h20	Départ de la Marche Nordique 14 km.
11h00	Départ du Trail adulte 9 km.

Les parcours : Tracés au milieu du vignoble et sur les berges du Ciron, ces parcours vous permettront de découvrir au fil des kms les merveilleux paysages de notre région

Récompenses : 1 lot pour tous + récompenses aux podiums

Droits d'inscription :

Parcours	Marche nordique	9 km	14 km	25 km	33 km
Age mini	16 ans	16 ans	16 ans	18 ans	20 ans
Prix de l'inscription	17 €	16 €	17 €	26 €	32 €
Nombre de place limité à	200	300	600	400	200

- **Tarif pasta-party : 11 € par personne**
La Pasta Party n'est pas comprise dans le prix de l'inscription
(repas réalisé par un traiteur et servi sous chapiteau).

Inscription au Trail Adulte et à la marche nordique :

**du 1^{er} Septembre au 27 Octobre
(dans la limite des 1700 places)**

Par internet exclusivement :

- Allez sur l'onglet « inscription » du site de la Raisin d'Or. Vous accédez au site « Chrono Start » qui gère le traitement des inscriptions. Suivez les instructions et inscrivez-vous en ligne **dans la limite des 1700 PLACES DISPONIBLES**

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE
L'ÉPREUVE**

Trail enfant :

Epreuve chronométrée avec classement

Droits d'inscription :

Gratuit

Ces trails sont destinés aux enfants âgés de 7 à 15 ans.

- 2010-2012 7-9 ans 0,5 km *départ à 14h50* 100 places maxi
- 2008-2009 10-11 ans 1,2 kms *départ à 15h00* 100 places maxi
- 2006-2007 12-13 ans 2,4 kms *départ à 15h15* 50 places maxi
- 2004-2005 14-15 ans 3,6 kms *départ à 15h30* 50 places maxi
- **Récompenses**

Chaque enfant recevra une récompense et les 3 premiers des épreuves recevront des coupes et cadeaux.

Par internet exclusivement :

- Allez sur l'onglet « inscription » du site de la Raisin d'Or. Vous accédez au site « Chrono Start » qui gère le traitement des inscriptions. Suivez les instructions et inscrivez-vous en ligne **dans la limite des 300 PLACES DISPONIBLES**

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE
L'ÉPREUVE**

Dimanche 04 Novembre

- Cette journée est consacrée au VTT (course et randonnée) et à la randonnée pédestre.
- Le salon « sport et Nature » sera ouvert de 8h00 à 18h00
- Une restauration rapide est mise en place dans l'enceinte du château Filhot, ainsi qu'une PASTA PARTY sur réservation organisées dans le chapiteau central du village de la Raisin d'Or (réservation obligatoire)

VTT : PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Nombre de places limité à : **3 500 participants**

8h30	Départs VTT 50 km course
9h00	Départs VTT 50 km rando
9h15	Départs VTT 25 km
9h30	Départs VTT 15 km
9h40	Départs de la marche

Inscriptions aux épreuves VTT et à la randonnée pédestre

du 1^{er} Septembre au 4 Novembre
(dans la limite des 3500 places)

Epreuves ouvertes aux hommes et femmes licenciés ou non (certificat médical obligatoire)

Parcours	15 km marche	Rando 15 km VTT famille	Rando 25 km VTT	Rando 50 km VTT	course 50 km VTT
Age mini	Age mini 7 ans	Age mini 7 ans (accompagné)	Age mini 10 ans	Age mini 16 ans	Age mini 16 ans
Prix de l'inscription	17 €	14 €	16 €	19 €	22 €
Nombre de places	1500	200	800	800	200
observations	Concours déguisement	Concours déguisement			

- **Tarif pasta-party : 11 € par personne**

La Pasta Party n'est pas comprise dans le prix de l'inscription
(repas réalisé par un traiteur et servi sous chapiteau).

INSCRIPTIONS

Par internet exclusivement :

- Allez sur l'onglet « inscription » du site de la Raisin d'Or. Vous accédez au site « Chrono Start » qui gère le traitement des inscriptions. Suivez les instructions et inscrivez-vous en ligne **dans la limite des 3 500 places disponibles.**

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE JOUR DE L'EPREUVE

Règlement du concours de déguisement

Organisation :

Le comité d'organisation de la Raisin d'or 2016 organise un concours de déguisement libre sur les épreuves :

- 15 kms marche pédestre
- 15 kms VTT

Le jury :

Le jury est constitué de 3 membres du comité d'organisation de La Raisin d'Or

Pour participer :

Il faut simplement être déguisé du début à la fin de l'épreuve.

Déroulement :

Les jurés seront présents au départ, sur les parcours et à l'arrivée des épreuves

Vainqueurs :

Les vainqueurs seront désignés à l'arrivée des épreuves

- des lots seront offerts aux 3 premiers gagnants

Ils seront remis le dimanche 13 novembre à 13h00 sur le podium de l'épreuve.

Information complémentaire :

Le règlement du concours peut à tout moment être modifié sans préavis, le seul règlement faisant fois étant celui affiché lors du déroulement du concours et de l'exemplaire détenu par le président du club des Baroudeurs du Sauternais.

Le fait de participer au Concours déguisement implique l'acceptation pleine et entière des clauses du présent règlement.

Tout cas non prévu par le règlement est soumis au responsable.

Les décisions du responsable sont sans appel.

Règlement administratif et logistique

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'EPREUVE

TRAIL

Licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un « Pass' J'aime Courir », délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Dirigeant et Découverte ne sont pas acceptées)

ou une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;

ou d'une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation

ou d'un **certificat médical de** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition

ou de **l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

VTT :

- La licence de vélo UFOLEP, FFC, FFCT, FSGT, FFTri
- Si vous n'êtes pas licencié, il est nécessaire de produire un certificat médical de l'année (daté de moins de trois mois) mentionnant votre aptitude à la pratique du VTT.

Randonnée pédestre et Marche Nordique

- Aucun document n'est exigé

DROIT D'INSCRIPTION comprenant

- L'assistance médicale,
- Les ravitaillements et animations au départ / arrivée et sur les parcours,
- Les sanitaires à l'arrivée,
- Le parking fermé VTT (gratuit)

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement quel qu'en soit le motif

RETRAIT DES DOSSARDS

- Le vendredi 02 Novembre de 14h00 à 18h00 Château Filhot
- Le samedi 03 Novembre de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Château Filhot
- Le dimanche 04 novembre de 7h30 à 8h45 Château Filhot

PARCOURS

- Carte détaillée des parcours affichée au retrait des dossards.

SECURITE

- Respect du code de la route sur les portions routières, respect des décisions des organisateurs
- Tout abandon doit être signalé à l'organisation pour raison de sécurité
- **Port du casque à coque rigide obligatoire**

SERVICE MEDICAL

Assuré par l'organisation au départ/arrivée et sur les parcours

ASSISTANCE MECANIQUE

- L'organisation met en place une assistance mécanique au départ/arrivée des randonnées et dans la mesure du possible sur les parcours.

RAVITAILLEMENTS

- Trail : 1 ravitaillement à mi-parcours pour le 9 km et le 14 km et 3 ravitaillements pour le 24 km et 33 km
- Marche Nordique : 1 ravitaillement à mi-parcours
- VTT 1 ravitaillement environ tous les 15 km et 1 à mi-parcours pour le 15 km
- Rando pédestre : 1 ravitaillement à mi-parcours

SANITAIRES

- A disposition des randonneurs au village

PARC A VELO

- Gratuit et fermé pour tous les randonneurs de 9h00 à 17h00. Ce parc fonctionne à l'aide d'un ticket remis au propriétaire lors du dépôt du vélo qui devra le redonner lorsqu'il viendra le chercher.

ASSURANCES

- Cette manifestation est couverte par l'assurance des organisateurs. Chaque participant doit s'assurer personnellement pour les risques subis ou causés. Tout concurrent hors parcours balisés ne sera plus couvert par la responsabilité civile de l'organisateur.

ENVIRONNEMENT

- Respect des lieux et de l'environnement traversés,
- Respect des parcs et allées des châteaux,
- Interdiction de traverser les rangs de vignes,
- L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration de matériel ou d'équipements individuels pendant l'épreuve
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, ou vol

L'usage des parcours de « LA RAISIN D'OR » est exclusif pour la manifestation du fait de la traversée de propriétés privées et ne pourra être réutilisé en dehors de la manifestation.

DROITS D'IMAGES

- L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photographies et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir LA RAISIN D'OR ainsi que les manifestations sportives qui gravitent autour.